RAPPORT DE GESTION AU 30/12/2022

UZES ASIAN EQUITIES

I. ÉVOLUTION DES INDICES

ÉVOLUTION DES INDICES	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2022	Performance sur 6 mois	Performance sur 12 mois
CAC 40	7153,03	5 922,86	6473,76	+9.30%	-9.50%
Cac Mid and Small	15516 ,29	12 916,62	13365,03	+3.47%	-13.86%
Dow Jones	36338,30	30 775,43	33147,25	+7.70%	-8.78%
Nasdaq	16320,08	11 503,72	10939,76	+3.79%	-32.97%
Nikkei	28791,71	26 393,04	26094,50	-1.13%	-9.37%
Euro Stoxx 50	4298,41	3 454,86	3793,62	+9.80%	-9.49%
MSCI WORLD	3231,73	2746,36	2602,68	+9.47%	-19.46%

Euro/Dollar	1,1369	1,0478	1,0702	+2.13%	-6.15%
Pétrole T Brent	77,94	109,05	85,95	-21.18%	15.15%
Fixing or	1829,24	1 806,44	1823,58	+0.94%	-0.31%

LES TAUX	UE	USA	LES TAUX	France	USA
Banques centrales	2,00%	4.25/4.50%	Taux longs 30 ans	3.31%	3,96%
Inflation	10,1%	7.1%	Taux longs 10 ans	3,09%	3,87%

II. CONJONCTURE ECONOMIQUE

En ce deuxième semestre, les marchés financiers ont connu des hauteurs de vagues dignes de la Route du Rhum, après une forte baisse en septembre et un fort rebond en octobre, accompagné de mesures d'assouplissement sanitaires en Chine, une accalmie sur les prix du pétrole et une politique monétaire moins restrictive aux USA. Même si cette remontée des marchés fut spectaculaire, les grands indices comme le Nasdaq ont progressé plus lentement, pénalisés par la hausse graduelle des taux d'intérêt court terme. Les élections de mi-mandat ont conforté le clan démocrate sur une poursuite de la politique économique sociale et internationale préalablement définie.

En Europe, nos « imoca » ont mieux performé sur les océans boursiers que les « ultime » américains. Mais leurs victoires peuvent être interprétées différemment car l'inflation américaine, volontairement freinée est induite par une forte consommation et des investissements importants, contrairement à l'Europe qui subit la hausse du prix de l'énergie avec la guerre en Ukraine. La BCE a néanmoins choisi de maintenir sa politique de hausse des taux.

En Chine, le nouveau recul des indices manufacturiers et services, témoignant du ralentissement de l'activité et les contestations populaires ont inquiété les investisseurs ; mais en fin d'année, l'allègement de la politique zéro covid, accompagnée d'un soutien aux secteurs en difficulté (immobilier) ont rassuré les marchés financiers.

Enfin, concernant le marché des matières premières, l'or s'est apprécié de 10% en un mois autour de 1800 dollars l'once, dans un contexte de dollar affaibli ; les cours du pétrole se sont détendus vers 80 dollars, loin des tensions estivales autour de 100 dollars.



III. <u>LES TAUX</u>

Au cours du 2nd semestre 2022, les marchés obligataires ont affronté l'intensification du combat des banques centrales contre l'inflation. La FED, puis la BCE, ont accéléré le tempo du resserrement monétaire en actant plusieurs hausses consécutives de 0.75 %.

In fine, les taux directeurs américains ont été relevés de 4,25% entre mars et décembre, mouvement inédit par son ampleur et sa rapidité depuis les années 80. De son côté, la BCE a porté le taux des opérations principales à 2.50% et celui de la facilité de dépôt à 2%.

De part et d'autre de l'Atlantique, ce durcissement rapide des conditions de financement vise à freiner la demande et rétablir la stabilité des prix nonobstant les effets négatifs sur la croissance.

Face à l'ampleur des actions déployées, la dynamique d'inflation s'est essoufflée avec un pic à 9.1% en juin aux Etats-Unis et à 10.6% en octobre pour la Zone Euro.

Alors que les taux directeurs ont renoué en un temps record avec la neutralité et atteignent désormais un niveau restrictif, ils devraient s'inscrire dorénavant sur une trajectoire haussière plus mesurée que sur le semestre écoulé. Dans ce contexte, les rendements des bons du Trésor américains se sont sensiblement tendus et l'inversion de la courbe s'est nettement accentuée.

Entre instabilité politique transalpine, faux pas budgétaire britannique et guerre en Ukraine, la Zone Euro a été soumise à de multiples turbulences...

Sous le poids des pressions inflationnistes, les taux souverains ont enregistré une volatilité certaine et se sont passablement écartés. Signe avant-coureur de ralentissement économique, la courbe des emprunts allemands s'est inversée avec un Bund à 2.55% fin décembre (vs. -0.18% fin 2021). L'OAT termine l'année à 3.09% (vs. 0.19% fin 2021) et le 10 ans italien à 4.68% (vs.1.16% fin 2021).

Après avoir enregistré un pic fin septembre, les primes de risque offertes par les obligations d'entreprise se sont resserrées en dernière partie d'année. Les rendements offerts ont retrouvé la faveur des investisseurs dans un contexte de meilleure visibilité sur les taux.

IV. PERSPECTIVES

Jusqu'où ne monteront-ils pas ? : les taux d'intérêt pourraient s'approprier la devise de Fouquet « quo non ascendet » sans avoir peur de courroucer les investisseurs et se voir appliquer la sanction du Roi Soleil, à savoir non pas l'embastillement mais... la récession.

Cependant, ces resserrements monétaires successifs ont été volontaires afin de juguler l'inflation en ralentissant la croissance mondiale. Tout signe de résilience de l'économie américaine est consubstantielle à une mauvaise nouvelle qui obligerait les banquiers centraux à prolonger leurs politiques monétaires restrictives. La difficulté est donc de prévoir cette accalmie (2 hausses de taux sont encore à prévoir en 2023 aux USA) qui serait une excellente nouvelle pour les valeurs du Nasdaq et les valeurs de croissance. Certains observateurs envisagent une récession plus légère que prévue, la croissance aux USA passant de 2 % à 1 % en 2023 et quasiment nulle en Europe. Les cours des matières premières commencent à se stabiliser et les goulets d'étranglement s'estompent notamment dans le fret maritime. Mais certaines entreprises resteront pénalisées car la hausse des prix sera difficilement acceptée par les consommateurs tandis que d'autres secteurs pourraient être épargnés, à savoir l'énergie, les systèmes de défense (guerre en Ukraine) mais aussi des valeurs acycliques dans le domaine de la santé.

L'impact d'un dollar fort demeure un point essentiel pour les économies endettées notamment les pays émergents.

En Asie, la banque du Japon marque une rupture avec son passé en instituant les prémices d'une politique monétaire plus restrictive en élargissant les bornes de fluctuations des taux à 10 ans... La Chine et son cortège de mesures d'assouplissement anti-covid annoncées par le conseil des affaires de l'Etat devraient impacter favorablement l'économie sur les secteurs du luxe et du tourisme même si la lecture doctrinale du pays est parfois peu lisible. Pékin continuera d'investir dans les infrastructures afin de soutenir le moral des entreprises et des ménages tout en espérant favoriser la croissance en 2023.



OBJECTIF DE GESTION

Le fonds, de classification « actions internationales », a pour objectif de réaliser une performance annuelle supérieure à celle de son indice de référence le MSCI AC Asia Pacific dividendes nets réinvestis, cours de clôture). L'indice n'est qu'un indicateur de comparaison. Ce fonds n'est pas un fonds indiciel.

Le fonds est principalement exposé via des OPC ou accessoirement en direct sur les marchés de la zone Asie Pacifique. La politique d'investissement s'appuie sur une allocation stratégique de long terme définie par l'optimisation de la rentabilité, les risques et les opportunités des marchés et une gestion flexible en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Le fonds est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

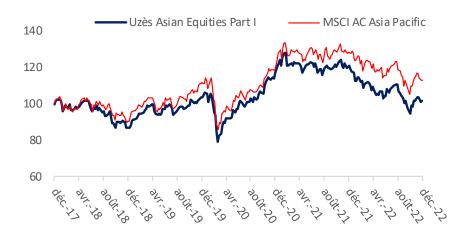
EVOLUTION DU FONDS

Part R	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	Evolution
Nombre de parts	53 049,23	66 832,39	70 164,96	4,99%
Valeur liquidative en €	147,98	151,60	125,92	-16.94%
Actif net en €	7 850 539,18	10 132 237,95	8 835 310,31	-12,80%

Part I	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	Evolution
Nombre de parts	124,30	126,16	130,26	3,25%
Valeur liquidative en €	16 830,76	17 416,06	14 610,54	-16,11%
Actif net en €	2 092 064,03	2 197 208,96	1 903 213,58	-13,38%

GRAPHIQUES

Part I





Part R



PRINCIPALES LIGNES DU FONDS:

	Poids
BNP Paribas Green Tigers	8,36%
Aberdeen Global China A Shares	8,06%
JP Morgan Pacific Equity Fund	7,97%
Schroder ISF Hong Kong Equity C Acc	7,42%
MS INVF Asia Opportunity Fund Z USD ACC	6,33%
Janus Henderson Horizon Japanese Smaller Companies Fund	6,11%
Comgest Growth Asia	5,87%
FF - China Consumer Fund Y-ACC-EUR	5,43%
Schroder ISF Taiwanese Equity C ACC	5,42%
BNPPE MSCI Pacific ex Japan ESG Filtered Min TE Track Priv CAP	4,85%
Poids des 10 premières lignes	65,82%

INDICATEUR DE RISQUE:

← PROFIL DE RISQUE →

1234567

INDICATEURS GENERAUX:

Part I

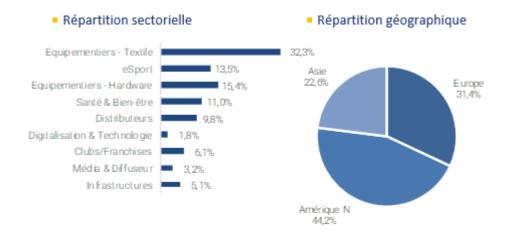
	1 an	3 ans	5 ans	
Alpha	-4,31%	-3,71%	-11,75%	
Ecart de suivi	5,52%	6,65%	6,70%	
Ratio d'information	-0,78	-0,19	-0,33	
Beta	0,79	0,86	0,82	
Sharpe	-1,20	-0,11	0,12	
Volatilité	13,47%	15,89%	14,34%	
Volatilité indice	15,61%	16,99%	15,86%	



Part R

	1 an	3 ans	5 ans	
Alpha	-5,14%	-6,63%	-16,71%	
Ecart de suivi	5,53%	6,65%	6,71%	
Ratio d'information	-0,93	-0,34	-0,48	
Beta	0,79	0,86	0,82	
Sharpe	-1,26	-0,30	-0,23	
Volatilité	13,46%	15,89%	14,34%	
Volatilité indice	15,61%	16,99%	15,86%	

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES TITRES





INFORMATION DES PORTEURS

Les souscriptions et les rachats sont effectués sur la base des cours de clôture du vendredi ; les ordres doivent être réceptionnés le vendredi (avant 12 heures).

Le prospectus complet est à votre disposition à la Société de Gestion sur le site www.finuzes.fr

La société de gestion applique la méthode de l'engagement global pour le calcul du risque global.

Les droits de votes aux Assemblées sont exercés dans la mesure du possible pour les lignes les plus significatives de l'OPCVM et selon les dispositions propres à chaque pays :

- Soit par présence à l'AG
- Soit par vote par correspondance

La politique de vote et la politique d'engagement sont disponibles sur le site www.finuzes.fr.

SELECTION DES INTERMEDIAIRES

UZES GESTION sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, PLG a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont la diligence dans l'exécution des ordres, le coût et l'automatisation de l'exécution (paiement – livraison).

Politique de rémunération

La Politique de Rémunération de la Société de Gestion établit les règles et pratiques qui sont compatibles avec une gestion solide et efficace des risques et favorisent une telle gestion. Elle n'encourage pas les prises de risques incompatibles avec les profils de risques, les règles ou les actes constitutifs de la Société et ne nuit pas à la conformité aux devoirs de la Société de Gestion d'agir au mieux des intérêts des actionnaires. La politique de rémunération est alignée sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion et des fonds OPCVM et FIA qu'elle gère ainsi que des personnes qui investissent dans ces fonds OPCVM, et cette politique comporte des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. Elle comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculées et l'identification des individus responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages. En ce qui concerne l'organisation interne de la Société de Gestion, l'évaluation de la performance se fait dans un cadre pluriannuel. La Politique de Rémunération prévoit des composantes variables des salaires discrétionnaires dûment équilibrées, et la composante fixe représente une proportion de la rémunération totale suffisamment élevée pour permettre la mise en œuvre d'une politique entièrement flexible s'agissant des composantes variables de rémunération, y compris la possibilité de ne payer aucune composante variable de rémunération. La Politique de Rémunération s'applique aux catégories de personnels comprenant la haute direction, les preneurs de risques, les fonctions de contrôle et tout collaborateur dont la rémunération se situe dans la catégorie de rémunération de la haute direction et des preneurs de risques dont les activités ont un impact important sur le profil de risque de la Société de Gestion.

Le montant total des rémunérations s'est élevé à 1.118.000€ dont 641.000€ en fixe et 438.000€ en prime et intéressement.

Vous pouvez obtenir des informations sur la Politique de Rémunération mise à jour à l'adresse www.finuzes.fr



Information sur les critères ESG

Les gérants d'Uzès Gestion ont la conviction que la prise en compte explicite des facteurs ESG dans leurs décisions d'investissement leur apporte une vision plus exhaustive des entreprises et leur permet de mieux appréhender la manière dont elles gèrent les risques et opportunités de croissance liés aux enjeux du développement durable.

L'évaluation ESG des entreprises procède à la fois de nos analyses internes issues de nos propres recherches et de l'accès à des sources externes.

La démarche d'investisseur responsable d'Uzès Gestion associe exclusions normatives/sectorielles et intégration des critères ESG. Elle se décline à deux niveaux.

Le premier niveau concerne l'ensemble des actifs sous gestion (actions et obligations). Le second est relatif à la politique d'investissement responsable appliquée à nos fonds ISR.

1/ Pour l'ensemble de ses actifs sous gestion directe, Uzès Gestion applique les exclusions normatives et sectorielles suivantes :

- Sociétés impliquées dans la fabrication ou la vente de bombes à sous-munitions et mines antipersonnel
- Entreprises ne respectant pas l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies
- Entreprises faisant l'objet d'une controverse très sévère (Rouge) dans la nomenclature MSCI.
- Entreprises dont les activités sont liées au charbon thermique (extraction/production d'électricité).

2/ Au-delà des exclusions normatives et sectorielles décrites précédemment, les fonds ISR appliquent des exclusions sectorielles supplémentaires motivées par des choix d'ordre éthique.

Ces fonds suivent parallèlement une politique d'intégration ESG dont l'objectif est d'effectuer, préalablement à tout investissement, une analyse extra-financière systématique des sociétés.

Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Enfin, Uzès Gestion prend en compte les enjeux ESG dans sa politique de vote.

En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion de l'OPC est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement ou les objectifs d'investissement durable.

Le risque en matière de durabilité est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les risques de durabilité peuvent présenter un caractère intrinsèque (changement climatique, atteinte à la biodiversité, événements sociaux, dégradation de la gouvernance...) et/ou avoir un impact sur d'autres types de risques tels que les risques opérationnels, les risques de marché, les risques de crédit, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie.

La matérialisation de ces risques peut avoir un impact sur les rendements du fonds à plus ou moins long terme. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG



difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées

Par essence diffus, risques de durabilité et incidences négatives sont analysés à différents niveaux de nos processus d'investissement : des politiques d'exclusion à l'intégration des notes ESG et au suivi des controverses.

La démarche ESG et la politique SFDR d'Uzès Gestion sont accessibles sur le site http://www.finuzes.fr/Approche_responsable



FCP UZES ASIAN EQUITIES

Société de gestion UZES GESTION 10, rue d'Uzès 75002 Paris <u>**Dépositaire**</u> FINANCIERE D'UZES 13, rue d'Uzès 75002 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 DECEMBRE 2022



128, rue la Boétie 75008 PARIS

Tél.: 01 48 56 70 63 Fax: 01 45 33 08 01

e-mail: contact@arcade-finance.fr

Aux porteurs des parts,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPC (organisme de placement collectif) **UZES ASIAN EQUITIES**, constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du FCP, à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

V - Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la Société de Gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP, ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de Gestion.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Société de Gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 avril 2023

ARCADE FINANCE

Membre de la Compagnie Régionale de Paris des Commissaires aux Comptes

Représentée par

Geneviève BRICE

UZES ASIAN EQUITIES

FONDS COMMUN DE PLACEMENT ACTIONS INTERNATIONALES

RAPPORT ANNUEL AU 30/12/2022

Bilan actif au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Instruments financiers	10 334 575,10	12 060 346,98
Actions et valeurs assimilées	322 324,09	378 913,08
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	322 324,09	378 913,08
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	10 012 251,01	11 681 433,90
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	10 012 251,01	11 681 433,90
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	1 800,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	1 800,00
Comptes financiers	447 688,25	329 193,69
Liquidités	447 688,25	329 193,69
Total de l'actif	10 782 263,35	12 391 340,67

Bilan passif au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	10 563 818,44	12 609 648,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	431 288,54	0,00
Résultat de l'exercice (a, b)	-256 583,09	-280 201,18
Total des capitaux propres	10 738 523,89	12 329 446,91
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	43 739,46	61 893,76
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	43 739,46	61 893,76
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	10 782 263,35	12 391 340,67

⁽a) Y compris comptes de régularisations(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-bilan au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Operations de couverture		
Operations reglementees		
TOTAL Operations reglementees	0,00	0,00
Operations de gre a gre		
TOTAL Operations de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres operations		
Operations reglementees		
TOTAL Operations reglementees	0,00	0,00
Operations de gre a gre		
TOTAL Operations de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL Autres operations	0,00	0,00

Compte de résultat au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Dudwite our enérotions financières		
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 (05 10	5 225 82
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 605,18	5 325,82
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	2 125,10
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	3 178,17	0,00
TOTAL (I)	6 783,35	7 450,92
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	6 783,35	7 450,92
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-255 131,67	-265 985,97
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-248 348,32	-258 535,05
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-8 234,77	-21 666,13
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-256 583,09	-280 201,18

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Les comptes annuels de l'exercice précédent non retraités sont disponibles sans frais sur demande auprès de la société de gestion.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les sorties de titres du portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et de cessions frais inclus.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables	Part R - FR0010515510	Part I - FR0010530766		
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation		
Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation		

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0010515510	1.50 % TTC maximum	Actif net
I	FR0010530766	1.00 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0010515510	2.50 % TTC maximum
I	FR0010530766	1.50 % TTC maximum

Commission de surperformance

Part R FR0010515510 Part I FR0010530766

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
	Prélèvement sur	
	chaque	1.00% taux maximum pour
Commissions de mouvements	transaction pour	l'ensemble des
	tous les	instruments.
	instruments	

1° Principes

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect des principes :

- de continuité de l'exploitation,
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue, pour l'enregistrement des éléments d'actifs en comptabilité, est la méthode des coûts historiques, sauf en ce qui concerne l'évaluation du portefeuille.

2° Règles d'évaluation des actifs

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

♦ Les valeurs françaises

- du comptant, règlement mensuel : sur la base du dernier cours

- du hors cote : sur la base du dernier cours connu

les valeurs étrangères

- cotées et déposées à Paris : sur la base du dernier cours

- non cotées à Paris : sur la base du dernier cours connu

pour celles du continent européen

sur la base du dernier cours connu

pour les autres.

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion (FCP) ou du Conseil d'Administration (SICAV) en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transaction s significatives récentes.

⊠Obligations

Les obligations françaises comme étrangères sont valorisées selon la méthode « market to market ».

- Les O.P.C.V.M. à la dernière valeur liquidative connue
- Les titres de créances négociables :
- au prix du marché pour ceux qui font l'objet de transactions significatives,
- Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

- ♦ de façon linéaire pour ceux d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois :
 - . le jour de l'acquisition,
- . le jour de la valorisation (en figeant le dernier taux retenu jusqu'au remboursement final).

2.2. Opérations à terme fermes et conditionnelles

- Les opérations sur les marchés à terme fermes sur la base du cours de clôture,
- Les opérations sur les marchés à terme conditionnelles sur la base du dernier cours,
- Les opérations contractuelles selon les conditions prévues au contrat.

2.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors-bilan sont évalués de la façon suivante :

- Engagements sur marchés à terme fermes

a) Futures :

engagement = cours compensation x nominal du contrat x quantités

b) Swaps:

taux fixe contre taux variable

- adossés : pas d'engagement à évaluer
- non adossés :

l'engagement est égal à l'évaluation linéaire de la branche fixe si la durée de vie résiduelle ou l'émission est inférieure ou égale à 3 mois, affectée du signe négatif.

l'engagement est égal à l'actualisation au prix de marché de la branche fixe si la durée de vie résiduelle ou à l'émission est supérieure à 3 mois.

taux variable contre taux fixe

- adossés : pas d'engagement à évaluer
- non adossés :

l'engagement est égal à l'évaluation linéaire de la branche fixe si la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois, affectée du signe positif.

l'engagement est égal à l'actualisation au prix de marché de la branche fixe si la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois.

-Engagements sur marchés à terme conditionnels

L'engagement est égal à la traduction de l'option en équivalent sous-jacent par l'application d'un delta.

L'engagement correspond au résultat suivant : (quantité x delta) x quotité x cours de bourse du sous-jacent ou nominal du contrat.

2.4 Les cours étrangers sont convertis en euros selon le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (cours interbancaire du dollar constaté à 13 heures)

2.5 Affectation du résultat

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et la charge des emprunts.

Les plus ou moins-values latentes ou réalisées et les commissions de souscriptions et de rachats ne constituent pas des produits.

Les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos. Conformément aux dispositions énoncées dans le prospectus, l'OPCVM capitalisera intégralement les sommes distribuables.

2.6 Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge de l'emprunt.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

• Les plus et moins-values

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

2.7. Comptes de régularisation des revenus

Les comptes de régularisation des revenus ont pour effet de respecter l'égalité des porteurs par rapport aux revenus acquis, quelle que soit la date de souscription ou de rachat.

3. COMPLEMENT D'INFORMATION

3.1 Commission de souscription et / ou de rachat

Commissions de souscription et / ou de rachats perçus : NEANT Commissions de souscription et / ou de rachats rétrocédées à des tiers : NEANT Commissions de souscription et / ou de rachats acquises à l'OPCVM : NEANT

Parts I et R : Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPC	Valeur liquidative × nombre de parts	4% maximum
Commission de souscription acquise à l'OPC	Valeur liquidative × nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPC	Valeur liquidative × nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPC	Valeur liquidative × nombre de parts	Néant

Evolution de l'actif net

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	12 329 446,91	9 942 603,21
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	1 336 030,54	3 294 996,26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-839 807,99	-1 152 377,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	416 982,44	0,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transaction	-7,20	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 255 772,49	502 760,33
Différence d'estimation exercice N :	682 071,64	2 937 844,13
Différence d'estimation exercice N-1 :	-2 937 844,13	-2 435 083,80
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N :	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1 :	0,00	0,00
Distribution d'avoirs	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-248 348,32	-258 535,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (2)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	10 738 523,89	12 329 446,91

⁽²⁾ Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

1. COMPLEMENTS D'INFORMATION

1.1. Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeur assimilées		
TOTAL Obligations et valeur assimilées	0,00	0,00
TOT		
TOTAL TOT	0,00	0,00
TOTAL ACTIF	0,00	0,00
PASSIF		
Operations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Operations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	0,00	0,00
нові		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00
TOTAL HOBI	0,00	0,00

1.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							447 688,25	4,17
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

1.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	447 688,25	4,17								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

1.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
	USD	USD	JPY	JPY	HKD	HKD		
Actif								
Actions et valeurs assimilées							322 324,09	3,00
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	4 765 705,05	44,38	1 145 594,79	10,67	796 777,91	7,42		
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

1.1. Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	43 653,12
Dettes	Autres dettes et créances	86,34
Total des dettes		43 739,46
Total dettes et créances		-43 739,46

1.2. Capitaux propres

MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
Parts ou actions émises durant l'exercice		
PART CAPI R	9 323,37	1 228 397,96
PART CAPI I	7,353	107 632,58
Parts ou actions rachetées durant l'exercice		
PART CAPI R	-5 990,796	-792 088,14
PART CAPI I	-3,25	-47 719,85
Solde net des Souscriptions Rachats		
PART CAPI R	3 332,574	436 309,82
PART CAPI I	-4,103	-59 912,73
Nombre de parts ou actions en circulation à la fin de l'exercice		
PART CAPI R	70 164,959	
PART CAPI I	130,263	

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPCVM	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPCVM	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPCVM	0,00

1.3. Frais de gestion

	30/12/2022
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,32
Frais de gestion fixes	255 131,67

1.4. Engagements reçus et donnés

1.5. Autres informations

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILE

	30/12/2022
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	0,00

1.6. Tableau d'affectation des sommes distribuables

ACOMPTES VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
	Date Montant total Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'im		Crédits d'impôt unitaire		
Total acomptes		0	0	0	0

ACOMPTES SUR PLUS OU MOINS-VALUES NETTES VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE

	Acomp	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Montant total	Montant unitaire		
Total acomptes		0	0		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat Part C1 I Part C2 R	-45 474,82 -211 108,27	-49 934.16 -230 267.02
Total	-256 583,09	-280 201,18
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	0,00	0,00
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes	31/12/2022	31/12/2021
au plus et moins-values nettes	01,12,2022	0111212V21
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice		
Part C1 I	1	
Part C2 R	76 438,27 354 850,27	00,00 00,00
Total		
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	00,00	00,00
Total	00,00	00,00
Affectation		
Distribution	00,00	00,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	00,00	00,00
Capitalisation	1	
Part C1 I		
Part C2 R	0,00 0,00	0,00 0,00
Total	0,00	0,00
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

1.7. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/12/2018	27/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
ACTIF NET					
Part C1 I	1 328 312,99	1 912 257,12	2 092 064,03	2 197 208,96	1 903 213,58
Part C2 R	4 636 805,17	6 055 603,27	7 850 539,18	10 132 237,95	8 835 310,31
Nombre de titres					
Part C1 I	106,00	128,50	124,30	126,16	130,263
Part C2 R	41 244,481	45 813,235	53 049,234	66 832,385	70 164,959
Valeur liquidative unitaire					
Part C1 I	12 531,25	14 881.37	16 830,76	17 416,05	14 610,54
Part C2 R	112,42	132,18	147,98	151,60	125,92
Capitalisation unitaire Résultat Part C1 I Part C2 R	-1 055,49 -9,47	-328,83 -2,92	-318,69 -2,80	-395,80 -3,45	-349,10 -3,01
Capitalisation plus et moins-values Part C1 I Part C2 R	-235,04 -2,11	695,15 6,17	172,27 1,51	00,00 00,00	586,80 5,06

1.8. Inventaire détaillé des dépôts et instruments financiers

ésignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Acti
TOTAL 0 - Actions & Valeurs assimilées			322 324,09	3,00
TOTAL Actions & valeurs assimilees nego. sur un marche r			322 324,09	3,00
TOTAL Actions&valeurs ass. ng. sur un marche regl. ou			322 324,09	3,00
as	NZD	100,000	ŕ	,
NZ TOP 50 FUND ETF	NZD	180 000	322 324,09	3,00
TOTAL III - Titres d'OPC			10 012 251,01	93,2
TOTAL OPCVM Français a vocation générale			8 291 203,47	77,2
TOTAL OPCVM Français a vocation générale			8 291 203,47	77,2
BARINGS KOREA TRUST I USD CAP	USD	45 000	176 650,10	1,6
ABSL UMBRELLA INDIA FRONTLINE EQUITY FUND D US	USD	2 500	401 837,61	3,7
FIDELITY ASEAN FUND Y USD CAP	USD	17 882,67	302 124,24	2,8
BNP PARIBAS FUNDS SICAV - INDIA EQUITY I USD C	USD	700	211 181,32	1,9
ACIF-ALMA EIKOH JAPAN LARGE CAP EQUITY I JPY C	JPY	3 300	489 510,17	65,1
QUAERO CAPITAL TAIKO JAPAN Z EUR CAPIT	EUR	1 500	203 055,00	1,8
TOTAL FRANCE			520 920,26	4,8
BNPP EASY-MSCI PACIFIC EX JAPAN EX CW TRACK PR	EUR	240	520 920,26	4,8
TOTAL IRLANDE			855 867,00	7,9
BARINGS ASEAN FRONTIERS FUND I EUR CAP	EUR	900	225 387,00	2,1
COMGEST GROWTH ASIA I EUR CAP	EUR	12 000	630 480,00	5,8
TOTAL LUXEMBOURG			5 130 057,77	64,3
SCHRODER ISF HONG KONG EQUITY C CAP	HKD	13 500	796 777,91	7,4
SCHRODER ISF TAIWANESE EQUITY C ACC	USD	20 000	581 861,99	5,4
JPM KOREA EQUITY FUND C USD CAP	USD	3 500	444 604,35	4,1
FIDELITY INDONESIA FUND Y USD CAP	USD	14 000	246 765,42	2,3
JPM ASEAN EQUITY FUND C EUR CAP	EUR	1 500	244 035,00	2,2
FIDELITY CHINA CONSUMER Y-ACC-EUR CAP	EUR	35 500	582 910,00	5,4
BNP PARIBAS FUNDS SICAV - GREEN TIGERS I EUR C	EUR	4 900	897 386,00	24,9
MS INVF ASIA OPPORTUNITY FUND Z USD CAP	USD	14 400	679 632,48	6,3
JAPANESE SMALLER COMPANIES FUND	JPY	13 400	656 084,62	6,1
TOTAL OPCVM européens coordonnes et assimilables			1 721 047,54	16,0
TOTAL OPCVM européens coordonnes et assimilables			1 721 047,54	16,0
TOTAL LUXEMBOURG			1 721 047,54	16,0
JPM PACIFIC EQUITY	USD	30 000	855 334,71	7,9
ABERDEEN G.C.A. 3D	USD	77 800	865 712,83	8,0